



Arches, le 10/02/2012

POUR AFFICHAGE

Objet : Conseil Communautaire

La prochaine réunion du conseil aura lieu le :

Mercredi 22 Février 2012 à 20H30

à la salle des fêtes à ARCHES

L'ordre du jour sera le suivant :

Validation du compte rendu du dernier Conseil Communautaire

1. Vologne : Avenant au groupement de commande
2. ANC : Modification des tarifs pour les forfaits d'assistance
3. Contrat de rivière : Participation 2012 et 2013
4. Débat d'orientation budgétaire
5. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
6. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
7. Informations diverses
8. Date et lieu du prochain conseil

Le Président
Philippe Eymard